

24 déc 2021 -09:31

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2021

Engagement belge dans le cadre de la lutte contre DA'ESH en Irak en 2022

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'engagement belge dans le cadre de la lutte contre DA'ESH en Irak en 2022.

La lutte contre le terrorisme et la radicalisation reste une priorité pour la Défense en 2022 et est incluse dans les directives politico-militaires. La Belgique est engagée depuis le début de la coalition OIR (*Operation Inherent Resolve*) et confirme par son engagement continu sa solidarité et son implication dans la problématique de la sécurité internationale. En raison de l'importance croissante de la NMI (*NATO Mission Iraq*) après la décision de février 2021 d'étendre davantage la NMI, il est important que la Défense belge contribue activement à cette initiative. Par sa participation à la NMI et aux initiatives bilatérales potentielles, la Défense contribue au renforcement des capacités, ceci dans le but de promouvoir la stabilité dans la région.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be